

COURRIER DE ROANNE

HEBDOMADAIRE, POLITIQUE, INDÉPENDANT

ABONNEMENTS : Un an, 40 fr.

INSERTIONS : Réclames, la ligne 25 c. — Annonces, la ligne, 45 c.

Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois, et sont considérés comme continués, sauf réception d'avis contraire.

RÉDACTEUR EN CHEF : E. CRITOT

Les annonces judiciaires et légales seront insérées en 1870, pour le département de la Loire, dans les cinq journaux suivants : le Mémorial de la Loire, le Journal de Monbrison, le Courrier de Roanne, le Journal de Roanne et l'Echo Roannais.

BUREAUX : Impasse de la Sous-préfecture,

ouverts de 9 à 11 heures du matin, et de 3 à 5 heures du soir.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser au rédacteur en chef.

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Roanne, le 13 août 1870.

Les événements se précipitent avec une telle rapidité, que nos lecteurs nous excuseront de ne pouvoir leur donner un compte-rendu exact des faits qui ont marqué la semaine écoulée.

À ce moment où j'écris ces lignes, la nouvelle qui prime tout autre, ce n'est même pas la composition du nouveau ministère, dont nous donnons plus tard le nom des titulaires, c'est cet entrefilet du *Siecle*, que nous donnons en son entier :

« Qui trompe-t-on ici ? Il y a trois jours le gouvernement affirmait qu'il était en possession de trois millions de fusils.

« Hier dans le sein de la Commission, le nouveau chef du cabinet, M. de Palikao, aurait dit : nous n'avons pas de fusils.

« La question est assez grave pour qu'on l'éclaircisse sur le champ. »

Ce n'est donc plus seulement l'imperium des chefs, qu'il faut accuser de nos défaites, c'est la négligence impardonnable des administrateurs.

Les correspondances des journaux de Paris constatent que les munitions ont manqué, que les vivres ont manqué !

Nos soldats n'ont donc pas eu à combattre seulement l'ennemi quatre ou cinq fois supérieur, ils ont eu aussi à lutter contre les défaillances de la faim !

C'est douloureux à dire !

Dans le cadre restreint qui lui appartient, le *Courrier de Roanne* ne peut tenir ses lecteurs au courant des nouvelles qui se croisent parfois d'heure en heure, il sait d'ailleurs qu'aujourd'hui les journaux pénètrent dans chaque village, dans chaque hameau, parce que de là sont partis un fils, un frère, un ami, et que la le cœur bat pour les siens, pour la France et seulement pour elle.

A l'heure où nous écrivons nulle dépêche importante n'est encore arrivée du théâtre de la guerre, devons-nous en conclure que la résistance acharnée de nos soldats a ralenti leur ardeur, ou de nouveau cherchent-ils à concentrer leurs forces ?

Espérons que quoi qu'il en soit, le nouveau commandant en chef, maréchal Bazaine, saura cette fois-ci opposer manœuvres à manœuvres, et que pour triompher on n'aura plus qu'à faire preuve de ce courage indomptable, qui ont encore rendu glorieuses pour nous les défaites de Wissembourg, de Froschwiller, et de Reischshoffen.

Les corps d'armée se concentrent autour de Metz et aux dernières nouvelles le maréchal Mac Mahon se repliait en bon ordre, sans que l'ennemi ait fait mine de l'enquêter, la nouvelle d'autant engagement n'étant encore parvenue à Paris.

Les nouvelles qui arrivent des nations étrangères, nous sont favorables : Les Italiens, les Anglais, soutiennent nos défaites, et l'on assure que ces puissances sont prêtes à intervenir diplomatiquement en notre faveur.

La victoire ne saurait plus longtemps désérer nos drapés.

Si nous n'étions pas prêts pour la lutte, bâtons-nous de nous préparer, que la nation entière soit sous les armes, et notre armée n'ayant plus à souffrir des négligences des siens, sera invincible.

Il est encore à Paris et dans d'autres villes des garnisons, qui ne sont qu'une défaite contre des citoyens, des frères; que ces troupes allient à la frontière rejoindront leurs frères d'armes, où elles auront leur utilité et comme nombre et comme habileté et même comme confiance.

Qu'en un mot la nation entière soit armée, approvisionnée !

Quelque rude que soit la tâche, les dévouements seront à la hauteur de la mission !

F. MOLLON.

AUX ARMES !

C'est le cri qui, parti de Paris, se répand dans la France entière ! Dans les villes, les villages, les hamaux, ce cri trouve un écho !

Car dans nos provinces de l'Est, ce n'est pas seulement notre territoire qui a été envahi, ce ne sont pas seulement nos concitoyens qui ont été la proie des fureurs de l'ennemi, c'est surtout cet orgueil national qui a été atteint, et qui au moment du danger, fait de la nation française une nation de furies, c'est surtout cette pensée qu'un audacieux ennemi a osé et pu oser souiller notre territoire en nous infligeant des défaites, que le courage de nos soldats ne laissait pas prévoir.

Aussi nos coeurs, n'ont-ils plus le temps de songer aux héros tombés sur les champs de bataille !

Ce n'est plus de la douleur ! C'est de la rage !

Aux armes !

Ceci résume tout !

C'est le souvenir de la défaite subie !

C'est surtout l'esprit d'une prompte et décisive victoire !

Tous soient donc vite et promptement armés ! Une nation comme la France a pu laisser envahir son sol en 1814, alors qu'elle était éprouvée par vingt ans de luttes et que le sang de ses enfants avait arrosé l'Europe entière, mais aujourd'hui l'audacieux ennemi, qui s'est rappelé ce chemin, doit y trouver son tombeau !

Un frémissement, qui se produit jusque dans les chaumières les plus isolées, on sent que le souffle qui animait nos pères, n'est pas éteint.

Aujourd'hui on pourrait dire que l'ennemi est à nos portes, que la ferme résolution de vaincre ou de mourir n'en serait pas affaiblie.

Les récits des pères reviennent à la mémoire des enfants, et ceux-ci préfèrent et pour eux-mêmes et pour leurs descendants, une mort glorieuse à la frontière, que la honte subie au foyer.

La guerre a des nécessités terribles ; elle a surtout des nécessités douloureuses pour les pères, pour les mères de familles ; elle en a surtout pour les jeunes femmes, qui tout à coup se voient privés de celui qui était leur orgueil et leur soutien, c'est pour cela que la guerre ne devrait et n'a réellement sa raison d'être que lorsque la tranquillité du foyer est menacée.

Aujourd'hui les foyers de nos frères sont souillés par la présence de l'étranger !

Aujourd'hui donc il ne doit plus y avoir ni parti, ni opinion ; il ne doit y avoir qu'une seule et même pensée : chasser l'étranger !

La volonté, le courage ne manquent à aucun de nous ?

Des armes donc et arrière une vaine méfiance !

Alors que la patrie est en danger, il ne doit plus y en avoir ; car encore une fois il ne doit plus y avoir de parti !

Que chaque ville, que chaque commune puisse donc prendre les armes ! que chaque citoyen puisse à l'heure du danger offrir son concours effectif.

Avec la nation ainsi armée, le désordre n'est plus possible, et l'ennemi ne peut faire un pas sans être harcelé.

Sous le premier empire l'Espagne trouva dans son patriotisme ce qui avait manqué à son roi et à ses ministres !

Elle était vaincue, toujours vaincue : mais aussi elle était l'Espagne, et, jamais déçue, elle vit, malgré la disproportion des forces, le jour où libre, débarrassée des hordes étrangères, elle aidait à faire tomber le colosse, qui avait voulu l'asservir.

Que des mesures soient donc prises au plus vite, que chacun de nous puisse, en courant à la défense de ses frères attaqués, concourir ainsi à la défense de ses propres foyers.

Nous réclamons la liberté, nous le voulons ! il faut nous en montrer dignes en faisant à la patrie les sacrifices qu'elle exige de nous.

Aux armes !

En avoir, apprendre à s'en servir, se tenir prêts à défendre ses foyers, doivent être notre unique préoccupation.

Que les femmes, les enfants s'inspirent de cet amour de la patrie, qui nous vient au cœur comme une seconde nature !

Une nation n'est vraiment grande, que lorsque tous ses enfants se montrent fermes et unis dans le danger.

Roanne et ses environs n'en sont pas à faire leur preuve de courage ! Maintenons intacte cette vieille réputation, dont nos enfants s'émerveillent, comme nous sommes fiers de la vaillance de nos pères !

Point de prétextes, point de défaillance,

Vienne l'ennemi, que nous puissions du moins le faire souvenir de son passage dans nos contrées, si nous ne pouvons l'arrêter !

Plus de cris, plus de chants, qui ne sont qu'un enthousiasme passager ; mais une résolution bien calme, bien arrêtée d'apprendre nous aussi à être soldats et à vaincre l'ennemi.

Donc, comme mot d'ordre et dès ce jour sans distinction de parti, dans les plus petites communes comme dans la ville :

Aux armes !

F. MOLLON.

Malgré les préoccupations bien légitimes que fait naître la guerre, nous n'avons pas cru devoir nous désintéresser des élections municipales.

Il est hors de doute que la guerre cessera bientôt. L'Allemagne et la France ne peuvent maintenir longtemps sur un champ de bataille ; loin de leurs affaires et de leurs intérêts, toute leur population valide. Il est certain que dans cet appel désespéré à toutes les forces vives du

pays, ce qu'il faut voir, c'est la nécessité reconnue par les gouvernements, d'obtenir la paix rapidement et à tout prix.

Dans un mois, au plus tard, on n'aura plus qu'un souci : guérir ces blessures et réparer par une administration honnête et vigilante les dégâts de cette campagne.

Il est donc sage de refouler pour quelques temps les inquiétudes dont on est assiégié et de songer à l'avenir.

Voilà pourquoi nous continuons à lutter en faveur des candidats qui ont été désignés par le *Courrier de Roanne* aux suffrages des électeurs.

Le premier tour de scrutin nous a été tellement favorable, que nous avons bon espoir pour les sections où il y a eu ballottage. Aux Planches, au Centre, au Midi, au faubourg Clermont, malgré tous les efforts de l'administration, malgré les insultes de la dernière heure, la liste de l'opposition a passé à une immense majorité.

On trouvera plus loin le résultat des élections des 6 et 7 août.

En ce moment, sur 27 conseillers, 19 sont élus ; 17 appartiennent à notre liste, les 2 autres sont MM. Boullier et Guilloud, nommés pour la section de l'Est. Déjà la majorité est acquise au parti démocratique ; il ne s'agit donc plus que de confirmer un succès, et d'envoyer du faubourg Mulsant, du Nord et de l'Est, des hommes disposés à faire cause commune avec la majorité du conseil pour la réalisation du programme dont nous avons donné connaissance aux électeurs.

1^{re} Instruction laïque, gratuite et professionnelle.

2^{re} Réduction des subventions au culte à ce qui est prévu par la loi.

3^{re} Répartition entre les divers quartiers et proportionnellement à leur population, des ressources réservées à la voirie : (eau, éclairage, pavage, etc.)

4^{re} Publicité aussi grande que possible des délibérations du Conseil municipal.

Nous sommes convaincu que la seconde épreuve nous sera partout favorable et que dans les sections du Nord, de l'Est et du faubourg Mulsant, une grande partie des suffrages donnera raison à la liste du *Courrier*. Quand sonner l'heure des revers, la démocratie doit être unie et doit pouvoir compter sur toutes ses forces.

E. CRITOT.

Résultat des élections municipales

Section des Planches.

Votants, 281.

LISTE DÉMOCRATIQUE.

B. BRISON,	231
RAFFIN A.	225
COLOMBAT,	213

LISTE DE L'ADMINISTRATION.

SUBRIN,	44
MICHAUD,	43
VADON,	42

LISTE DÉMOCRATIQUE

CHERPIN ainé,	287
COUTARET,	286
COSTE,	278
GERBAY,	267

LISTE DE L'ADMINISTRATION.

CAIRE,	172
VIAL,	

BOUSSAND.

MURON.

Section du faubourg de Clermont.

Votants, 521.

LISTE DÉMOCRATIQUE.

PIZET,	468
AUDIFFRED,	448</td

Lettres de Londres.

8 août, 1870

Le cœur agité des sentiments les plus vifs qui puissent envahir le cœur d'un homme qui adore son pays, tout entier pensée aux maux auxquels on a exposé la France et aux périls qu'on a appelés sur elle, l'oreille incessamment ouverte à ce bruit, cependant impossible à entendre, des canons qui grondent là bas, je commence cette lettre sans savoir si je trouverai en moi la force de la finir.

Les terribles nouvelles que vous connaissez déjà sont arrivées ici au moment où on les attendait le moins. Le premier sentiment qu'elles ont éveillé dans toutes les âmes a été celui d'un inexprimable étonnement. Que la lutte dut être sanglante et marquée par une longue série de coups aussi incertains que meurtriers, voilà ce que chacun croyait. Mais que le léger avantage remporté par les Français à Saarbruck fut si vite suivi de revers tels que ceux Wissembourg et de Worth, voilà ce dont personne ne se serait douté ici. L'impression en a été d'autant plus profonde.

L'extrême susceptibilité du gouvernement français ; la manie hautaine et violente dont cette susceptibilité s'était fait jour ; le refus de se contenter de concessions qui paraissent raisonnables ; le parti-pris, du moins apparent, de pousser la Prusse à bout par des exigences insupportables pour son orgueil ; la médiation de l'Europe rejetée, au mépris d'une clause formelle des engagements de 1856 ; enfin, la précipitation triomphante avec laquelle le signal de la suprême crise fut donné ; que de circonstances propres à faire croire aux Anglais que Napoléon se tenait sûr du succès ; qu'il l'avait préparé de longue main ; que sa confiance dans l'irrésistible supériorité des armes françaises reposait sur des bases solides ; qu'il avait un plan de campagne bien mûri, et que la Prusse attaquée presqu'à l'inopposite, aurait fort à faire pour ne pas être accablée !

Aussi la surprise fut-elle générale, lorsqu'on le vit s'attarder comme à plaisir, au lieu de déconcerter l'ennemi par la rapidité de ses mouvements. Quel pouvait donc être, disait-on partout le motif de cet inconcevable délai ? Comment comprendre qu'il laissât à la Prusse le temps de rassembler ses forces et aux divers États de l'Allemagne le temps de concerter leurs efforts ? Cela semblait si étrange, que quelques-uns se plurent à attribuer cette inaction de quelques jours, qui étaient des siècles, à quelque grande combinaison stratégique dont le secret ne tarderait pas à être révélé au monde. La plus part n'en jugèrent pas de la sorte. Ils soupçonnèrent que le gouvernement impérial était parti d'un point de vue déplorablement erroné : qu'il s'était lourdement trompé, ou avait été trompé sur les dispositions réelles de la Bavière, du Wurtemberg, des Etats du Sud ; qu'il s'était figuré devoir compter comme alliés ceux qu'il allait, au contraire, rencontrer devant lui comme ennemis, et que la subite découverte de cette fatale erreur l'avait mis dans la nécessité de changer ses plans du jour au lendemain, — ce qui intervertissait les rôles, lui interdisait la marche en avant, lui faisait de la prudence une nécessité absolue, le réduisait à la défensive.

Et toutefois, même dans cette supposition ; nul, je le répète, ne s'attendait aux coups de foudre, répétés, des derniers télégrammes, tant il semblait impossible que l'empire eût voulu avec empörtement jouer une telle partie, sans être à peu près sûr de la gagner ; tant il avait fait bruit des chassepots et des mitrailleuses : et aussi, et surtout, tanta la France a habitué le monde à avoir dans la valeur des soldats de la France quelque chose qui commande impérieusement à la fortune des batailles !

Jugez, d'après cela, de l'état de stupeur où les Anglais sont tombés, à la nouvelle que le maréchal Mac-Mahon avait perdu une grande bataille, à la suite d'une bataille perdue à Wissembourg, et que le sol sacré de notre France était envahi, et qu'il s'agissait pour nous de fermer la route qui conduit à la capitale de la civilisation moderne, et que Paris était en état de siège ! C'est à qui s'écrit : Voilà donc le sort réservé aux nations qui laissent leurs destinées dépendre de la volonté d'un seul homme !

Car jamais, non jamais, la bravoure et le dévouement héroïque de nos soldats n'ont brillé d'un plus vif éclat, aux yeux des Anglais. Ils n'avaient certes pas besoin d'apprendre par le télégraphe que les défaites récentes n'étaient dues

FEUILLETON DU COURRIER DE ROANNE.

LE SECRET DE L'ORPHELINE

NOUVELLE

Cette émotion troubla Mme Desmay et lui eut fort donné à penser si elle n'avait su que Mme Dassier avait perdu depuis longtemps son unique fille. Mais sa confidence lui faisant rejeter toute supposition à ce sujet, elle attribua les aigres propos de sa nouvelle amie à sa trop rigide vertu, et elle prit la peine de défendre la moralité des petites fêtes qu'elle donnait en l'honneur de sa nièce.

— Vous avez bien jeté un blâme absolu sur les jeunes filles qui se laissaient entraîner hors des bornes des convenances, lui répondit Mme Dassier, moi, que vous trouvez sévère, je les plains en les condamnant. A leur âge, on croit aux sentiments qu'on inspire; et ces tendres émotions, poétisées par la musique qui marie les pas, les mouvements et les pensées, sont dangereuses la plupart qu'ailleurs. C'est parce que je comprends la fascination qu'exercent sur les jeunes personnes tant de plaisirs réunis que je voudrais leur voir épargner ces périls.

— Une mère s'aperçoit toujours du changement qu'une passion naissante amène avec elle.

— Ah ! le visage d'une femme de trente ans est moins difficile à sonder que la figure rose d'une jeune fille.

— Bon ! dit Mme Desmay impatientement, je vais appeler Gabrielle et vous conviendrez vous-mêmes que cette flétrissante de regards et cette sévérité de traits appartiennent à une jeune fille qui ignore même les dangers de la passion.

— Au moment où sa santé se promettait de la présenter comme un éloquent exemple de la candeur que respectent les fêtes de familles, Gabrielle passait près du rocher, tenant par le bras une de ses amies; le frère de celle-ci, jeune homme de trente ans, marchait auprès de Gabrielle et parlait avec vivacité. Les deux jeunes filles, penchées vers lui, l'écoulaient avec un visible intérêt. Mme Desmay fit un léger signe d'appel à sa nièce qui ne le remarqua point; alors elle appela doucement : « Gabrielle ! Gabrielle ! »

qu'à l'immense supériorité numérique des forces ennemis, et que, malgré cette supériorité, la victoire avait coûté des flots de sang au vainqueur : cela allait sans dire; nul n'avait besoin de lire cela dans les télégrammes envoyés de Berlin : c'est ce que chacun savait d'avance.

Mais ce qu'on ne savait point, hélas ! c'est qu'il serait commis par des hommes qui devraient être en faillibles, puisqu'ils prétendent à un pouvoir absolu, des fautes assez énormes pour avoir raison... même de la vaillance du soldat français.

Quoi qu'il en soit, une chose me consolerait, s'il n'y avait des douleurs inconsolables : c'est l'idée qui domine ici l'impression produite par d'aussi funèbres nouvelles. Cette idée est : que le génie de la France est absolument invincible : « Quelque atteinte que puissent porter au prestige de l'empire », dit le *Standard*, « ces effrayants périls dont il est, peut-être, permis de rendre la politique de l'empire responsable, ils ne briseront pas le courage de la France, et détermineront de la part de la nation tout entière un effort dont le résultat sera pour les Allemands, s'ils veulent poursuivre une carrière de conquêtes, la défaite et une catastrophe. » *Standard* à raison. Dès que la question est non plus d'étendre nos frontières, pour que le mérite en soit à un homme ou à une famille, mais de défendre le sol natal, de repousser l'invasion, de sauver à cette ville de Paris, bien autrement inviolable que la Sparte de la Grèce antique, l'humiliation d'apercevoir la fumée d'un camp ennemi, la France est un seul homme qui a trente-six millions de cœur et soixante-douze millions de bras. Elle prouvera, au besoin, qu'elle n'a pas perdu l'habitude des levées en masse. Grâce au ciel, elle n'est pas éprouvée comme en 1814 et 1815 : Il ne tiendra qu'à elle de retrouver son élan de 1793. Qu'elle soit elle-même : il ne lui faut que cela.

Et alors, alors malheur à qui aurait confondu ce que peut la France combattant pour l'empire, avec ce que peut la France combattant pour la France !

LOUIS BLANC

Nouvelles de la guerre.

Les communications étant interrompues avec le maréchal de Mac-Mahon, je n'ai pas eu de nouvelles de lui jusqu'à hier. C'est le général de l'Aigle qui m'a annoncé que le maréchal de Mac-Mahon avait perdu une bataille contre des forces considérables, et qu'il se retirait en bon ordre. D'un autre côté, sur la Sarre, un engagement a commencé vers une heure ; il me paraissait pas très-sérieux, lorsque petit à petit, les masses ennemis se sont accrue, considérablement, cependant sans obliger le deuxième corps à reculer. Ce n'est qu'entre 6 et 7 heures du soir que les masses ennemis devenant toujours plus compactes, le deuxième corps et les régiments qui les soutenaient, se sont retirées sur les hauteurs.

La nuit a été calme ; je vais me placer au centre de la position.

NAPOLÉON.

Metz, 7 août, 3 h. matin.

Le major général au ministre de l'intérieur.

Après une série d'engagements, dans lesquels l'ennemi a déployé des forces considérables, le maréchal de Mac-Mahon s'est replié en arrière de sa première ligne. Le corps du général Frossard a eu à lutter hier depuis deux heures contre une armée ennemie toute entière. Après avoir tenu dans ses positions jusqu'à six heures, il a opéré sa retraite en bon ordre. Les détails sur nos pertes manquent. Nos troupes sont pleines d'élan ; la situation n'est pas compromise, mais l'ennemi est sur notre territoire, et un sérieux effort est nécessaire. Une bataille paraît imminente.

Metz, 7 août, 6 h. matin.

Dans l'affaire qui a eu lieu à Forbach il n'y a eu que le troisième corps engagé soutenu par deux divisions des autres corps. Le corps du général Ladmirault, celui du général de Fossard et la garde n'ont pas combattu.

Le combat a commencé à 1 h. et semblait sans importance, mais, bientôt, de nombreuses troupes se sont embusquées dans les bois, essayant de tourner la position. A 5 heures les Prussiens sem-

mais tout entière à sa conversation et les yeux attachés sur eux d'Henri Melsol, celle-ci n'entendit rien. Le groupe se sépara.

— Comme elle était occupée de ce que lui disait M. Melsol, insista Mme Dassier, de plus en plus malveillante.

— Les yeux qui reviennent de ce côté, elle m'entendra cette fois, répondit Mme Desmay froissée par des attaques aussi directes.

Mais Gabrielle ne revint pas et sa tanie put la voir se diriger seule vers la salle à manger, ordinairement ouverte les soirs de réception et dans laquelle on servait le thé et quelquefois même un amboît quitterait les réunions du mardi. Mme Desmay ne quitta pas des yeux la porte par laquelle sa nièce avait disparu, afin d'appeler à son retour.

S'il est des âmes fortes sur lesquelles l'opinion d'autrui n'a aucun empereur, il en est d'autres qui sont accessibles à l'ascendant des impulsions étrangères, hommes ou méchamment calomniées. Les appréhensions qui ne faisaient qu'attrister Mme Desmay l'oppresseront tout à fait lorsque Henri Melsol vint prendre congé d'elle, car dans cette maison aux vieilles habitudes bourgeois, l'on venait sauter la maîtresse du logis avant de partir.

— Comme vous nous quittez de bonne heure ! dit Mme Desmay au jeune homme. Vous laissez donc ici Madame votre mère et votre sœur ?

— Oui, répondit-il ; un ami qu'on a cru perdu pendant trois ans m'est arrivé d'Afrique où il vient de faire un pénible voyage d'exploration. Je ne puis me dispenser de lui consacrer une partie de ma soirée.

— C'est trop juste, répondit Mme Desmay.

Le jeune homme était sorti du salon et Gabrielle ne rentra pas.

Mme Desmay souffrit beaucoup pendant un quart d'heure sous le regard inquisiteur de Mme Dassier. Elle songea que la salle à manger avait une porte sur la vaste antichambre et que les deux domestiques, occupés à faire circuler les glaces, avaient laissé cette pièce sous la garde de la femme chargée du vestiaire ; elle croyait voir sa nièce, qu'elle supposait si pure une heure auparavant, tenant sa main tremblante à Henri Melsol, ou même seulement cherchant le fort plaisir d'un regard, d'un sourire inaperçu, et elle était tentée d'aller s'assurer par elle-même de la fausseté de ce soupçon. Mais sa fierté et le pressentiment de l'apré plaisir que Mme Dassier éprouverait en voyant ses mauvaises pensées partagées la retint.

Gabrielle rentra enfin, mais pâle, ému, et si visiblement tremblante qu'elle se jeta plutôt qu'elle ne s'assit sur

la chaise repoussée et renonça à l'attaque, mais un nouveau corps arrivant de Verdun sur la Sarre obligea le général Frossard à se retirer.

Aujourd'hui les troupes qui se trouvaient divisées se concentreront sous Metz.

Dans la bataille qui a eu lieu près de Freswiller, le maréchal de Mac-Mahon avait cinq divisions.

Le corps d'armée du général de Fossard n'avait pas pu le rejoindre.

On n'a que des détails très-vagues : On dit qu'il y a eu plusieurs charges de cavalerie, et les Prussiens avaient des mitrailleuses qui nous ont fait beaucoup de mal.

NAPOLÉON.

Metz, 7 août, 8 h. 25 m. du matin.

Le moral des troupes est excellent. La retraite s'effectue en très-bon ordre : on n'a pas eu de nouvelles du général Frossard, qui paraît, cependant, s'être retiré, cette nuit, en bon ordre.

Metz, 7 août, 11 h. 39 m., matin.

Les troupes continuent à se concentrer sans difficultés. Toute hostilité semble avoir cessé.

Les régiments d'infanterie engagés hier soir, étaient : 3^e, 55^e, 76^e, 77^e, 8^e, 23^e, 66^e, 67^e, 75^e, 63^e, 24^e, 40^e, de ligne avec les bataillons de chasseurs portant les n° 3, 10, 12.

NAPOLÉON.

Pour copie conforme :

CHEVANDIER DE VALDROME,

Metz, 8 h. 30, soir.

Dans l'affaire d'hier les Prussiens ont tiré sur l'ambulance établie à Forbach et ont mis le feu à la ville.

Metz, 7 août, 12 h. 25, soir.

Le maréchal Mac-Mahon a éprouvé un sérieux échec à Meurschhoffen ; il se replie et couvre Nancy.

Metz, 8 h. 30, matin.

Les troupes qui sont autour de Metz sont dans d'excellentes dispositions.

Ce matin, le 3^e corps d'armée tout entier n'avait pas encore donné.

Les pertes de l'ennemi sont très-considérables et ralentissent sa marche.

L'épreuve est sérieuse ; elle n'est pas au-dessus des efforts du patriotisme de la nation.

Il n'est pas possible de préciser le chiffre de nos pertes.

Le mouvement de retraite et de concentration s'accomplit. — Le général Coffinières organise la défense. — Correspondance du quartier général.

CHEVANDIER DE VALDROME.

Metz, 8 h. 30, matin.

Le général Changarnier vient d'arriver à Metz. Il a été conduit de la gare à la préfecture par un honorable bourgeois de la ville. Il était en habit civil et a été immédiatement introduit auprès de l'Empereur.

L'opinion publique a accueilli ici avec faveur la venue du général.

Metz prépare une vigoureuse défense.

(Havas).

Strasbourg, 8 août, 11 h. du matin.

Le préfet du Bas-Rhin au ministre de l'intérieur : Les Prussiens n'ont pas passé le Rhin cette nuit à Marckolsheim, près de Schlestadt, comme le croyait le sous-lieutenant.

Toutes les mesures sont prises pour mettre la ville en état de défense.

Metz, 8 août, 10 h. 40.

Le général de Fossard est en communication avec le maréchal de Mac-Mahon.

Le moral de l'armée est excellent. Il n'y a pas eu d'attaques depuis la déroute d'hier.

Dans la bataille de Froeschwiller, 140,000 hommes ont attaqué le corps de Mac-Mahon, fort de 33,000 hommes (Correspondance du quartier général).

Metz, 8 août, 10 h. 4/4, soir.

Le corps du général de Fossard, qui n'a pas été engagé, rallie l'armée. Il n'a pas été inquiété.

Le maréchal Mac-Mahon exécute les mouvements qui lui ont été prescrits. Il n'y a pas eu d'engagement dans la journée du 8.

La proclamation des ministres a été reçue avec enthousiasme.

Correspondance du quartier général.

Metz, 8 août, 9 h. 40 du matin.

Le général Changarnier vient d'arriver à Metz. Il a été conduit de la gare à la préfecture par un honorable bourgeois de la ville. Il était en habit civil et a été immédiatement introduit auprès de l'Empereur.

L'opinion publique a accueilli ici avec faveur la venue du général.

Metz, 9 août 1870, 8 h. 33 m.

En présence de ces graves nouvelles, notre devoir est tracé : nous faisons appel au patriotisme et à l'énergie de tous. Les Chambres sont convoquées, nous mettons d'urgence, Paris en état de défense.

Pour faciliter l'exécution des préparatifs militaires, nous déclarons l'état de siège. Pas de défaillances, pas de divisions ; nos ressources sont immenses, luttons avec fermeté et la patrie sera sauvée.

PROCLAMATION DE L'IMPÉRATRICE

FRANÇAIS !
Le début de la guerre ne nous est pas favorable. Nos armes ont subi un échec. Soyons fermes dans ce revers, et hâtons-nous de le réparer.

Qu'il n'y ait parmi nous qu'un seul parti, celui du drapeau, celui de l'honneur national.

Je viens au milieu de vous, fidèle à ma mission et à mon devoir. Vous me verrez la première au danger pour défendre le drapeau de la France.

J'adjure tous les bons citoyens de maintenir l'ordre. Le troubler serait conspirer avec nos ennemis.

Fait au palais des Tuilleries, le 7 août 1870, 11 heures du matin.

L'impératrice régente,

Signé : Impératrice EUGÉNIE.

Pour copie conforme :

Signé : CHEVANDIER DE VALDROME.

Paris, 7 heures du soir.

Adresse aux Parisiens.

Parisiens,
Notre armée se concentre et se prépare à un nouvel effort. Elle est pleine d'énergie et de confiance. S'agir à Paris, ce serait combattre contre elle et affaiblir, au moment décisif la force morale qui lui est nécessaire pour vaincre ; nos ennemis y comparent.

Voici, ce qu'on a saisi sur un espion prussien « Courage ! Paris se soulève, l'armée française sera prise entre deux feux. »

Nous préparons l'armement de la nation et la défense de Paris. Demain, le corps législatif joindra son action à la nôtre, que tous les bons citoyens s'unissent pour empêcher les rassemblements et les manifestations.

Ceux qui sont pressés d'avoir des armes n'ont qu'à se présenter au bureau de recrutement, il leur en sera donné de suite pour aller à la frontière.

8 août, 1870.

(Suivent les signatures des ministres).

NOUVELLE PROCLAMATION

DES MINISTRES

Français,

Nous avons dit toute la vérité. Maintenant à vous de remplir votre devoir ; qu'un même cri sorte de toute les poitrines d'un bout de la France à l'autre !

Que le peuple entier se lève, frémissant, dévoué, pour soutenir le grand combat !

Quelques-uns de nos régiments ont succombé sous le nombre. Notre armée n'a pas été vaincue. Le même souffle intrépide l'anime toujours. Soutenons-la !

A l'audace momentanément heureuse opposons la ténacité qui dompte le destin ! Replions-nous sur nous-mêmes, et que nos envahisseurs se heurtent contre un rempart invincible de poitrines humaines !

Comme en 1792 et comme à Sébastopol, que nos revers ne soient que l'école de vos victoires !

Ce serait un crime de douter un instant du salut de la Patrie, et surtout de ne pas y contribuer. Debout donc, debout !

Et vous, habitants du Centre, du Nord et du midi, sur qui ne pèse pas le fardeau de la guerre, accourez d'un élan unanime au secours de vos frères de l'Est !

Que la France, une dans les succès, se retrouve plus une encore dans les épreuves !

Et que Dieu bénisse nos armes !

Paris, 5 heures 30, soir.

Le Conseil des ministres vient d'adresser une nouvelle proclamation au peuple.

Les Chambres sont convoquées pour demain.

3 HEURES

SÉNAT ET CORPS LÉGISLATIF

COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

Messieurs,

L'Empereur vous a promis que l'Impératrice vous convoquerait si les circonstances deviennent difficiles.

Nous n'avons pas voulu attendre pour vous réunir que la situation de la patrie fut compromise. Nous vous avons appelés aux premières difficultés.

Quelques corps de notre armée ont éprouvé des échecs, mais la plus grande partie n'a été ni vaincue ni même engagée ; celle qui a été repoussée ne l'a été que par une foule quatre ou cinq fois plus considérable, et elle a déployé dans le combat un hérosme sublime qui lui vaudra une gloire au moins égale à celle des triomphateurs.

Tous nos soldats qui ont combattu comme ceux qui attendent l'heure de la lutte, sont animés de la même ardeur, du même élan, du même patriotisme, de la même confiance dans une revanche prochaine.

Aucune de nos défenses naturelles ou de nos fortifications n'est entre les mains de l'ennemi, nos ressources immenses sont intactes ; au lieu de se laisser abattre par des revers que cependant il n'attendait pas, le pays sent son courage grandir avec les épreuves.

Nous vous demandons de nous aider à soutenir et à augmenter le mouvement national, et à organiser la levée en masse de tout ce qui est valide dans la nation.

Tout est préparé !

Paris va être en état de défense, et son approvisionnement est assuré au besson pour un long siège.

La garde nationale sédentaire s'organise partout.

Les régiments de pompiers à Paris, les douaniers seront réunis à l'armée active.

Tous les hommes des inscriptions maritimes qui ont plus de 6 ans de service sont rappelés.

Mous abrégeons les formalités auxquelles sont assujettis les engagements volontaires.

Nous comblons avec nos forces disponibles les vides de notre armée, et pour le faire plus amplement et réunir une nouvelle armée de 450,000 hommes, nous vous proposons d'abord d'augmenter la garde nationale mobile, en y appelant tous les hommes non mariés de 25 à 30 ans, de nous accorder en outre la possibilité d'incorporer la garde mobile dans l'armée active, et enfin d'appeler sous les drapeaux tous les hommes disponibles de la classe 1870.

Ne reculant devant aucun des devoirs que les événements nous imposent, nous avons mis en état de siège Paris et les départements que l'ennemi menace.

Aux ressources dont ils disposent contre nous, les prussiens espèrent ajouter celle qui naîtrait de nos discordes intestines, et ils considèrent le désordre à Paris comme pouvant leur valoir une armée.

Cette espérance impie sera détruite : l'immense majorité de la ville de Paris conservera son attitude patriotique, et si une minorité tendait de troubler, par la force, l'entente nationale, nous userions des pouvoirs que nous donne l'état de siège, nous ne ferions pas seulement appel à la garde nationale courageuse et dévouée de la capitale, nous appellerions à Paris la garde nationale de la France entière, et nous défendrions l'ordre avec d'autant plus de fermeté d'âme que dans cette occasion surtout l'ordre, c'est le salut.

DÉCLARATION EN ÉTAT DE SIÈGE
DE PLUSIEURS DÉPARTEMENTS

NAPOLÉON.

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut ;

Vu la loi du 9 août 1849 ;

Sur la proposition de nos ministres de la justice, de l'intérieur et de la guerre,

Notre conseil des ministres entendu,

Avons décreté et décrétions ce qui suit :

Art. 1^e. Les départements compris dans les 1^e, 3^e, 4^e, et 7^e divisions militaires territoriales et les départements de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, de l'Ain et du Rhône, qui appartiennent à la 8^e division militaire, sont déclaré en état de siège.

Art. 2. Notre garde des sœurs, ministre de la justice et des cultes, et nos ministres de l'intérieur et de la guerre, sont chargés de l'exécution du présent décret.

Paris, le 8 août 1870.

Pour l'Empereur,
Et en vertu des pouvoirs qu'il nous a confiés,
EUGÉNIE.

Dépêches télégraphiques.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A MM. LES PRÉFETS.
Résumé du rapport du général Dejean, Ministre de la guerre, à Sa Majesté l'Impératrice régente.

Les forts extérieurs de Paris sont en état de soutenir un siège régulier. Dans peu de jours l'enceinte se trouvera dans les mêmes conditions. 40,000 hommes de la garde nationale et de la garnison les défendent. La défense de Paris est assurée, mais il est essentiel de combler les vides faits dans notre armée.

Avec les troupes encore disponibles, on France et en Algérie, avec le quatrième bataillon des cent régiments d'infanterie, on peut mettre en campagne 150,000 hommes. Dans quelques jours l'appel de la classe donnera 60,000 hommes. On peut ajouter la garde mobile, les compagnies de franc-tireurs qui demandent à s'organiser partout. Il y a 40,000 hommes.

En ajoutant la garde nationale sédentaire, la France peut armer deux millions de défenseurs. Leurs fusils sont prêts, et il en restera encore un million en réserve.

Napoléon, par la grâce de Dieu, etc.

Avons décreté et décrétions ce qui suit :

Art. 1^e. Tous les citoyens valides, de trente à quarante ans, qui ne font pas partie actuellement de la garde nationale y seront incorporés.

Art. 2. La garde nationale de Paris est affectée à la défense de la capitale et à la mise en défense des fortifications.

Art. 3. Le projet de la loi sera présenté pour incorporer dans la garde nationale mobile, les citoyens âgés de moins de trente ans qui n'en font pas actuellement partie.

Pour l'Empereur, et en vertu des pouvoirs qu'il nous a confiés.

EUGÉNIE.

Faites afficher et publier ce document dans votre département. Occupez-vous activement de la garde nationale et des compagnies de volontaires.

En cas d'urgence, faites provisoirement les nominations réservées à un décret par la loi et qui seront régularisées plus tard.

Le ministre :

CHEVANDIER DE VALDROME

8 août, 1 h.

L'ennemi ne paraît pas avoir fait de mouvement ; notre armée se concentre.

(Correspondance du quartier-général).
CHEVANDIER DE VALDROME.

INCORPORATION

DANS LA GARDE NATIONALE SÉDENTAIRE

Un exécution du décret du 7 août, tous les citoyens valides de 30 à 40 ans, qui ne font pas actuellement partie de la garde nationale sédentaire, devront se présenter, dans un délai de 3 jours, aux mairies de leurs arrondissements respectifs pour y faire inscrire.

Aussitôt l'incorporation, la distribution des armes commencera.

Paris, 8 août 1870.

Le sénateur préfet de la Seine,
HENRI CHEVREAU.

La note suivante a été communiquée au ministre de l'intérieur par le commandant supérieur des gardes nationales de la Seine.

Dès la publication du décret qui appelle dans les rangs de la garde nationale sédentaire tous les citoyens de trente à quarante ans qui n'y sont point incorporés, le général d'Autemarre a convoqué tous les chefs de corps, et il a prescrit des mesures d'exécution immédiate.

Le réarmement de la garde nationale avec les fusils transformés se poursuit sans interruption. Cette opération se complétera au fur et à mesure de l'arrivée des armes nouvelles.

Dans les quartiers où la garde nationale n'existe pas encore, les chefs de bataillon sont déjà désignés, et, grâce aux mesures prises d'urgence, la garde nationale s'étendra à tout le département de la Seine.

Le dévouement et le patriotisme dont elle a donné tant de preuves ne se démentiront pas dans les circonstances que nous traversons.

La proclamation suivante a été affichée hier soir dans Paris.

Habitants de Paris,

La déclaration de l'état de siège me confère les pouvoirs nécessaires pour le maintien de l'ordre dans la capitale.

Jé compte sur le patriotisme de la population et de la garde nationale pour le maintenir.

Tout attroupement est interdit.

Paris, le 7 août 1870.

BARAGUFY-D'HILLIERS.

Le préfet de la Seine a donné des instructions à tous les maires pour que les dépêches qui leur seront, à partir de demain, communiquées par le ministère de l'intérieur, soient immédiatement affichées à la porte de leur mairie.

Les habitants de Paris trouveront donc dans leur quartier tous les renseignements qui leur parviennent du théâtre de la guerre.

Le ministre de l'intérieur a pris des mesures pour que les dépêches télégraphiques soient affichées à la Bourse et dans les mairies dès qu'elles lui parviendront.

Le ministre de l'intérieur vient de prendre l'arrêté suivant :

Le ministre de l'intérieur, Attendu qu'aux termes de l'art. 9^e de la loi du 9 août 1849 sur l'état de siège, l'autorité militaire a le droit d'interdire les publications de nature à exercer ou à entretenir les désordres.

Attendu que la proposition d'instituer un comité de défense, telle qu'elle est contenue dans le Siècle du 8 août 1870, est une tentative anarchique de nature à compromettre l'unité de l'action, à créer une agitation stérile et à mettre en péril la sécurité nationale ;

Sur l'avis conforme du conseil des ministres ; Arrêté :

L'autorité militaire appliquera les prescriptions de l'article 2^e, à tout journal qui renouvelera cette proposition ou des propositions analogues.

Paris, ce 8 août 1870.

CHEVANDIER DE VALDROME.

C'est une atteinte à la propriété qui n'a pu être le fait que de quelques malheureux égarés et qui ne doit pas se renouveler, car ce serait de priver de ces mêmes approvisionnements. Chacun doit être libre de vendre comme chacun est libre d'acheter. L'intérêt individuel étant là pour forcer à se concilier ces deux intérêts contraires.

Nous espérons que ces faits, que nous ne pouvons que répudier et flétrir, ne se renouveleront pas, et que chacun comprendra, que dans l'intérêt de tous vendeurs et acheteurs doivent se respecter mutuellement.

SOUSCRIPTION DU COURRIER DE ROANNE

Montvenoux coiffeur. 5
Débenoît, tisserand. 1
Delorme. 1
Farabet. 1
Reuillet, docteur. 25
Société Ste-Anne du faubourg Saint-Louis. 3 50

Offert par les élèves de l'institution de Mlle Balouzet, abandon de leur prix. 100
Institution de Mles

L'URBAINE

AGENCE



AGENT-GÉNÉRAL

DE ROANNE

M. PÉLISSIER

Compagnie Anonyme d'Assurances à Primes fixes

CONTRE L'INCENDIE & SUR LA VIE

Assurances contre l'Incendie, la Foudre, l'Explosion du gaz et des appareils à vapeur. Valeurs assurées par la Compagnie : QUATRE MILLIARDS, CINQ CENT QUATRE-VINGT-SIX MILLIONS, DEUX CENT DEUX MILLE, HUIT CENT SOIXANTE-QUINZE FRANCS.

Garanties offertes aux Assurés (fonds social, réserve et primes à recevoir), plus de Trente et un Millions.

(Extrait du Journal Officiel).

Assurances sur la Vie, Achats de Nues - propriétés et d'Usufruits, Rentes viagères, Assurances en cas de Décès et Assurances mixtes. CAPITAL SOCIAL (l'un des deux plus forts des Compagnies françaises) BOUZE MILLIONS (réserves non comprises).

Envoyez franco de livrets-prospectus à toute personne qui en fera la demande

A M. PÉLISSIER, agent général à Roanne.

DIRECTION-INSPECTION DE ROANNE

Comprenant : La Loire, Haute-Loire, Saône-et-Loire, Puy-de-Dôme, Allier

et le Cantal. Directeur-Inspecteur :

A. LACHAUME, ancien inspecteur d'assurances, 4 Quai de l'Ile à Roanne

LA GAULOISE

Compagnie internationale d'assurances à primes fixes

Capital Social SIX MILLIONS de Francs

SIEGE SOCIAL : à PARIS, rue du Cardinal-Fesch, 29

Conseil d'Administration :

Président : M. le vicomte ALEXIS DE GABRIAC (C. *), ex-ministre plénipotentiaire et ministre des Finances, à Paris.

MM. BARIET, banquier, ancien juge au Tribunal de Commerce de la Seine, à Paris.

BEYNEL, entrepreneur de travaux publics, à Paris.

BERTHIER Emile, directeur du Comptoir des fonds publics du Havre.

CHALLIS Thomas-M., banquier, à Londres.

CHÉRONNET (Adolphe), propriétaire, à Paris.

CUCROUTE, ancien inspecteur général d'assurances, à Paris.

DESCHETS, notaire honoraire, ancien maire de Montfort-l'Amaury.

FRANCHOME, manufacturier, à l'Île.

A. DILLON, esquire, juge de paix à Londres.

HAREL, propriétaire, à Paris.

Conseil judiciaire :

M. NOGENT-SAINT-LAURENS (C. *), avocat, député au Corps législatif.

Administrateur-Directeur :

E. CUCHOTE, ancien inspecteur d'assurances.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

De toute Propriété mobile et immobilière, Marchandises, Récoltes, Bestiaux ;

Des Risques locatifs et de voisinage ;

Du Recours des locataires contre le propriétaire.

Assurances des Bois et Forêts sur pieds.

Assurances des Crédits hypothécaires, suivant un nouveau mode.

Assurances contre l'explosion de la foudre, du gaz et des appareils à vapeur (les mêmes qu'il n'y aurait pas incendie).

Immédiatement après l'incendie, les dommages en résultant sont réglés de gré à gré, ou évalués en suite d'expertise contradictoire.

La somme à laquelle le dommage est fixé est payée comptant.

EAU DENTIFRICE

PERFECTIONNÉE DU DOCTEUR

J V BONN

Fournisseur breveté de S. M. l'Impératrice.

Ces Produits sont vendus 40 pour cent moins cher que les produits analogues,

au point de vue du parfum et des propriétés, ils ne le céderont en rien aux spécialités les plus renommées, si même ils ne les surpassent.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. — Paris, Province, Etranger.

GROS, DÉTAIL, 44, rue des Petites-Ecuries, PARIS

VINAIGRE DE TOILETTE

MÉDAILLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

SEUL VINAIGRE RÉCOMPENSÉ.

Ce Vinaigre doit sa réputation universelle et son incontestable supériorité sur l'eau de Cologne comme sur tous les produits analogues, non-seulement à la distinction et à la suavité de son parfum, mais encore à ses propriétés extrêmement précieuses pour tous les soins d'hygiène.

Le Vinaigre de JEAN-VINCENT BULLY jouit du reste pour tous les usages de la toilette d'une telle faveur qu'elle suffit seule à son plus grand éloge.

L'unique chose qui reste donc à recommander au public, c'est d'éviter les contrefaçons.

EN REFUSANT tout flacon où le nom de JEAN-VINCENT BULLY sera précédé des mots dit de, ou de toute autre formule semblable.

EN EXIGEANT l'enseigne Au Temple de Flore, — LE BOUC INTACT, — LA SIGNATURE DE J.-V. BULLY sur le cachet en cire noire la contre-étiquette fixant au col du flacon le fil BLANC, ROSE, VERT ET NOIR, terminé par LA MÉDAILLE DE GARANTIE.

A Paris, 67, rue Montorgueil.

COMPAGNIE FERMÈRE DES HALLES

Marchés et Abattoirs de la ville de NAPLES

Le Conseil d'Administration a Thon-
neur de prévenir MM. les porteurs d'obliga-
tions que le coupon d'intérêt n° 4,
échéant le 31 juillet courant, sera payé
à partir dudit jour à la caisse de la Com-
pagnie, 2, rue Meyerber, à Paris. — Le
montant de ce coupon est de 5 fr. 92 c.
dédiction faite de la retenue de 08 cen-
timètres au profit du Trésor.

72

A Vendre d'Occasion

UNE MACHINE À VAPEUR

DE LA FORCE DE 4 CHEVAUX

AVEC SES ACCESSOIRES

Le tout presque neuf

S'adresser au bureau du journal.

4-1 57

Changement de domicile

GRAVILLON

CHEMISIER

Demeurant actuellement rue des

Bourrasières, 32

EN FACE LE COLLEGE

Chemises sur commande et à faire.

FONDS à PLACER

PAR OBLIGATION HYPOTHÉCAIRE

OU TRANSPORTS DE CRÉANCES

S'adresser hôtel Saint-Louis, dépôt de

Saint-Alban.

A ROANNE. 4-1 48

GOUDRON EN L'QUEUR

de DESHAYES, pharmacien à VENDOME

QUALITÉ SUPÉRIEURE. — RÉDUCTION DE

PRIX.

Le flacon, 1 fr. 60; le 12 flacon, 1 fr.

MAUX DE DENTS

Guérison instantanée & plombage par

le Baume sédatif tantard.

Prix : 1 fr. 50.

Débit à Roanne, chez M. GARNIER,

pharmacien.

789

PLUS DE FURNIES

Guérison radicale des Herpes et Descentes

à ceux qui la demandent. Bérite françoise M. M. Menal-

seure, bandagiste-hémiatrie, aux Herbiers (Vendée)

à la place Brézé, et unique élève de Fr. Simon,

aux Herbiers (Vendée).

63

FOURNISSEUR

Breveté de S. M. l'Empereur

Douze médailles, pre-

mière classe et or.

Deux grands diplômes

d'honneur

8

CALLEBAUT

FOURNISSEUR

Breveté de S. M. l'Empereur

Quai de l'Île

Une Maison du Midi faisant les

Vins fins et ordinaires. Demande UN

BON REPRÉSENTANT pour la clientèle

bourgeoise et le déni gros ; s'adres-

ser au bureau du journal.

MUSULINE ET POTIONS ALCOOLIQUES

Préparés au laboratoire de Notre-Dame-des-Dombes (Allier).

La Musuline-Gaufré donne des résultats vraiment étonnans dans la Guérison des récidivistes.

La Musuline-Gaufré obéit à la loi de la Diaphanoscopie.

Les Potions alcooliques combinées avec la Musuline-Gaufré constituent le plus efficace de la Pharmacie et de la Consommation.

Traitement complet, pour 36 jours, 50 fr.

Stadrezzier à Paris, procureur du Monastère.

Déposez au Comptoir, 18, rue du Commerce.

65

VINAIGRE DE COIRON

3 MEDAILLES DE 1^e CLASSE

COMPARÉZ ET JUGEZ

Premier apéritif et digestif de table

Melé à l'eau, pénétrant de celle-ci et par des propriétés bienfaisantes.

Pris après les repas, il est plus tonique que la chartruese ; il stimule et

dégoûte l'estomac et dissipe instantanément les sigares.

A. Ces effets bienfaisants, constants, 4 jours successifs, l'**ELIXIR DU COIRON**

et une composition rigoureusement invariable.

Pris avec un goût délicieux et une composition rigoureusement invariable.

36 fr. les 12 flacons pris en fabrique 60 fr.

rendus francs de tous frais à

domicile. Chaque boîte porte le cachet et la signature de M. Deleuze fils

et de M. Deleuze fils.

Se vend au détail, chez

M. MARVALIN, liquoriste, rue Impériale, 78 à Roanne.

593

Elle arrive à Roanne pour accorder et reparer

les instruments de sa nombreuse clientèle, ainsi

que ceux qui lui servent confiance à Roanne.

S'adresser à l'hôtel du Commerce, chez M. Yvon-

NET, ou chez M. Durand, librairie.

Indépendamment de ses pianos, M. BADAUL

et de

DEVEL.

Est arrivé à Roanne par l'entrepôt de

S. M. NESME, au 453.

Représenté à Roanne par P. DAILEY

Magasin et entrepôt, rue de Sully

cours.

Cette vente est faite à 20 % au-dessous du

prix de vente.

Et au cours de l'entrepreneur.

Roanne, imprimerie Maron et Vial

100.

A VENDRE

Avioines, Foins et Pailles

S'adresser à M. GRIVOLAT

Magasin Limousin, à Roanne, 861

A VENDRE A L'AMIABLE

Pour entrer en jouissance de suite.

UNE TRÈS-JOLIE